



Mapesol 3



Ragréage autolissant P3 Certificat CSTB neuf et rénovation



DOMAINE D'APPLICATION

- Ragréage et lissage en sol intérieur, de chapes et dalles béton avant la pose de revêtements textiles, PVC, linoléum, caoutchouc, parquet, carrelage.
- Ragréage et lissage en sol intérieur d'anciens revêtements tels que : carrelage, pierre naturelle, dalles semi-flexibles, avant collage de revêtements textiles, PVC, linoléum, caoutchouc, carrelage.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Autolissant
- Epaisseur d'application 3 à 10 mm
- Prise rapide : ouverture au passage après 6 h
- Retrait compensé
- Pompable
- Finition parfaite

SUPPORTS ADMISSIBLES

- Chape ciment.
- Dallage béton.
- Planchers chauffants base ciment, à circulation d'eau chaude à basse température.
- Anciens revêtements tels que : carrelage, pierre naturelle, granit, dalle plastique semi-flexible.
- Chapes sèches constituées de plaques de plâtre cartonné et autres supports : consulter notre service technique.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

Les surfaces à recouvrir doivent être planes, stables, propres, solides, saines, sèches, non sujettes à des remontées d'humidité, conformes au D.T.U. concerné.

- Supports neufs à base de ciment : appliquer une passe continue de **Primer G** dans le cas de supports poreux ou **Eco Prim T** dans le cas de supports peu poreux.

- Anciens revêtements céramiques ou assimilés et dalles semi-flexibles (conformes aux spécifications du CPT pour la Rénovation n° 3635 du CSTB) : après s'être assuré de leur adhérence au support, les nettoyer et les dégraisser soigneusement afin de permettre l'adhérence du primaire, puis appliquer **Maapeprim SP**, **Eco Prim T**, **Eco Prim Grip** ou **Latex Plus + Nivorapid**.
- Pour la mise en œuvre du primaire, se référer à la fiche technique du produit concerné.

Préparation de la gâchée

- Dans un seau contenant 6 litres d'eau, verser 1 sac de 25 kg de **Mapesol 3** en agitant avec un malaxeur électrique lent (500 tours/minute maximum) et malaxer jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène de consistance suffisamment fluide pour permettre une application facile, mais sans excès afin d'éviter la décantation.
- Si nécessaire, ajuster la quantité d'eau (sans excéder 6,5 litres au total).

Application

Epaisseur d'application selon le Cahier des Prescriptions Techniques d'Exécution des enduits de lissage et de ragréage en vigueur :

- locaux P2 de 1 à 10 mm : sous sols PVC et assimilés ou textiles ;
- locaux P2 de 3 à 10 mm : sous sols PVC et assimilés, textiles, parquets, carrelages ;
- locaux P3 de 3 à 10 mm : sous sols PVC et assimilés, textiles, parquets, carrelages.

Mapesol 3 s'applique à la lisseuse, de préférence en une passe. Si l'application est faite en deux passes, la deuxième passe sera exécutée après séchage complet.

DONNÉES TECHNIQUES (valeurs types)

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Couleur : gris rosé

Masse volumique apparente (kg/m³) : 1300

Extrait sec (%) : 100

DONNÉES D'APPLICATION (à + 23°C et 50 % H.R.)

Taux de gâchage (%) : 24 à 26

Épaisseur d'application (mm) : de 3 à 10

Masse volumique de la gâchée (kg/m³) : 2000 ± 100

pH du mélange : > 12

Température d'application : de + 5°C à + 30°C

Délai d'utilisation de la gâchée : environ 20 minutes

Temps de prise : environ 2 heures

Ouverture au passage : supérieur à 6 heures

Délai d'attente avant recouvrement : 24 à 48 heures

de la première et avec application préalable de **Primer G**.

Pose du revêtement

Dans le cas de pose, notamment de revêtement de sol PVC, linoléum, caoutchouc, textile ou de parquet, il est conseillé de contrôler le taux d'humidité résiduelle avant la pose, il doit être conforme aux valeurs indiquées dans le D.T.U correspondant au revêtement prévu.

CONSOMMATION

Environ 1,4 kg/m²/mm d'épaisseur (minimum 4,2 kg/m² en locaux P3).

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg.

STOCKAGE

Mapesol 3 peut être conservé 12 mois en emballage d'origine à l'abri de l'humidité. Ce produit est conforme aux exigences du règlement 1907/2006/CE (REACH), annexe XVII, chapitre 47.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Mapesol 3 contient du ciment qui, en contact avec la sueur ou autres fluides corporels, provoque une réaction alcaline irritante et des manifestations allergiques chez les sujets prédisposés. Il peut causer des dommages oculaires. Il est recommandé

de porter des gants, des lunettes de protection et d'observer les précautions habituelles liées à la manipulation des produits chimiques. En cas de contact avec les yeux et la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau puis consulter un médecin. Pour toute information concernant l'utilisation correcte du produit, il est recommandé de consulter la dernière version de la Fiche des Données de Sécurité.

PRODUIT RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL

N.B. : Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné. Nous nous réservons le droit de modifier notre documentation technique. Il y a donc lieu de vérifier que le présent document correspond à notre dernière édition.

Mapesol 3



Ce symbole identifie les produits MAPEI à très faible émission de substances organiques volatiles certifiés par le GEV (Gemeinschaft Klebstoffe und Bauprodukte e.V) association pour le contrôle des émissions des produits de mise en oeuvre.

**Toutes les références relatives
à ce produit sont disponibles
sur demande et sur le site
www.mapei.fr ou www.mapei.com**



CONSTRUIRE L'AVENIR